



UNIVERSITÉ
SAINT-PAUL
UNIVERSITY



GUIDE D'ACCUEIL

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

2020-2021

223, rue Main, Ottawa (Canada)
613-236-1393 | 1-800-637-6859

ustpaul.ca



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA RECTRICE	3
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR	4
VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS:.....	5
L'APPROCHE UNIVERSITAIRE.....	6
DROITS DE SCOLARITÉ.....	6
BOURSES D'ADMISSION	8
BIBLIOTHÈQUE	8
CALENDRIER UNIVERSITAIRE.....	9
RÈGLEMENTS SCOLAIRES.....	11
LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE	12
LA VIE SPIRITUELLE	13
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET STAGES.....	13
SERVICES ET INFORMATIONS PRATIQUES	14
Association des étudiantes et des étudiants de l'Université Saint-Paul.....	14
Transport en commun.....	14
AIDE-MÉMOIRE – PAR OÙ COMMENCER?	14
BARÈME OFFICIEL D'ÉVALUATION	16
LEXIQUE UNIVERSITAIRE.....	17



Chantal Beauvais

Rectrice

MOT DE LA RECTRICE

Au nom des membres du personnel, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'Université Saint-Paul.

Choisir d'étudier dans un autre pays n'est sans doute pas une décision que vous avez prise à la légère. Ce choix changera beaucoup de choses dans votre vie, et nous serons là pour vous accompagner dans votre démarche d'adaptation.

La clé du succès sera d'établir des contacts, d'aller à la rencontre des Canadiens et des Canadiennes et de chercher des occasions de comprendre les us et coutumes du pays. Si, à la fin de vos études, votre groupe d'amis est composé de personnes de tous les horizons, y compris de Canadiens et de Canadiennes, c'est que vous aurez réussi votre intégration.

Je profite de cette occasion pour vous parler de la protection de l'environnement. L'USP cherche à limiter son empreinte écologique ou empreinte environnementale afin de protéger la nature, tellement précieuse pour tous les êtres vivants de la planète. Je vous invite à vous informer des bonnes pratiques en la matière pour que, vous aussi, vous participiez à ces efforts.

Et dans cette recherche d'harmonie avec les autres et avec la nature, je vous invite également à vous engager socialement afin de contribuer à changer la face du monde en vous investissant dans des projets qui mèneront à une plus grande justice sociale.

Bonne rentrée!

Chantal Beauvais



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR LE TRIMESTRE D'AUTOMNE 2020

CHOIX DE COURS

Vous êtes responsable de faire votre **choix de cours** en vous basant sur les exigences de votre programme d'études ainsi que sur la séquence de cours proposée. Vous devez vous inscrire aux cours obligatoires et optionnels en suivant les instructions envoyées par courriel par votre conseillère aux études (aussi appelée conseillère scolaire).

Si vous êtes admis en deuxième année et que vous avez obtenu des équivalences ou des exemptions, consultez votre offre d'admission, car les équivalences ou les exemptions indiquées dans votre offre doivent être prises en compte pour effectuer votre choix de cours.

EXIGENCES DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

L'Université Saint-Paul offre différents types de baccalauréat (l'équivalent de la licence dans certains pays). Afin de terminer vos études en respectant les délais normalement prévus dans votre programme, assurez-vous de bien en comprendre les exigences. Vous pouvez consulter les conseillères aux études à ce sujet.

VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Faculté des sciences humaines et Faculté de philosophie :

Premier cycle: acadfshp@ustpaul.ca

Études supérieures: gradfshp@ustpaul.ca

Faculté de théologie: theologie@ustpaul.ca

Faculté de droit canonique: droitcanonique@ustpaul.ca



L'APPROCHE UNIVERSITAIRE

L'Université valorise l'autonomie intellectuelle des étudiants plutôt que l'apprentissage axé sur la mémorisation. Les professeurs sont disponibles pour répondre à vos questions et pour vous aider.

ACCÈS AU RÉSEAU SANS FIL EDUROAM

1. Connectez-vous au réseau sans fil eduroam.
2. Lorsqu'on vous invite à entrer vos identifiants d'utilisateur :
 - Nom d'utilisateur : votre courriel uOttawa (ex. : jdoe123@uottawa.ca)
 - Mot de passe : votre mot de passe uoAccès (Gmail)

Pour une connexion réussie au réseau sans fil eduroam, veuillez utiliser votre adresse courriel complète @uOttawa.ca (y compris la portion @uOttawa.ca).

MANUELS

Tous vos manuels et lectures seront accessibles en ligne dans Brightspace.

DROITS DE SCOLARITÉ

Votre facture et votre relevé de compte sont disponibles en version électronique seulement. Pour y accéder, vous devez d'abord avoir activé votre compte. Consultez le guide des outils virtuels.

Acquittez vos droits de scolarité avant la date limite du 1er septembre 2020 pour éviter les frais de retard. Veuillez consulter la **page des méthodes de paiement** en ligne pour en savoir plus.



BOURSES D'ADMISSION

L'Université Saint-Paul offre des bourses d'admission renouvelables pour la durée normale du programme d'études selon votre dossier scolaire. **Ces bourses d'admission**, d'une valeur variant entre 3500\$ et 14 000\$, sont offertes automatiquement aux candidats et aux candidates (citoyens canadiens, résidents permanents et internationaux) en provenance d'établissements d'enseignement. Nul besoin de présenter une demande pour la bourse d'admission; elle vous a été offerte automatiquement avec votre offre d'admission si admissible.

BIBLIOTHÈQUE

(PAVILLON GUIGUES, 1^{ER} ÉTAGE)

CENTRE DE RÉDACTION, (BIBLIOTHÈQUE, PAVILLON GUIGUES)

Au Centre de rédaction, vous pouvez consulter le conseiller en rédaction qui vous fournira des outils et des stratégies pour effectuer vos travaux. Vous y apprendrez comment structurer et présenter vos travaux et éviter le plagiat. Prendre un rendez-vous au: [**redaction-writing@ustpaul.ca**](mailto:redaction-writing@ustpaul.ca)

SERVICE D'APPUI AU SUCCÈS SCOLAIRE (SASS)

Le Service d'appui au succès scolaire (SASS) est là pour vous aider à réussir. Il offre un service de tutorat qui vous guidera dans la rédaction de vos travaux. Ce n'est cependant pas un service de révision.

Le service est gratuit. Communiquez avec le registrariat ([**registraire@ustpaul.ca**](mailto:registraire@ustpaul.ca)) de l'Université Saint-Paul pour en savoir davantage.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

LES DATES À RETENIR :

AUTOMNE 2020

Début des inscriptions aux cours	19 mai
Date butoir pour payer les droits de scolarité sans frais de retard	1 ^{er} septembre
Durée du trimestre d'automne	1 ^{er} septembre au 31 décembre
Séance d'orientation pour les étudiants internationaux	2 septembre
Fête du Travail (congé)	7 septembre
Début des cours	9 septembre
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier son choix de cours	22 septembre
Action de grâce (congé)	12 octobre
Période d'études - suspension des cours	25 au 31 octobre
Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier	20 novembre
Journée d'études - fin des cours	9 décembre
Congé des Fêtes - l'USP est fermée	22 décembre 2020 en après-midi au 4 janvier 2021 à 8h

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

LES DATES À RETENIR :

	HIVER 2021
Début des inscriptions aux cours	19 mai
Durée du trimestre d'hiver	Du 1 ^{er} janvier au 30 avril
Date butoir pour payer les droits de scolarité sans frais de retard	6 janvier
Séance d'orientation pour les étudiants internationaux	à déterminer
Début des cours	11 janvier
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier son choix de cours	22 janvier
Jour de la Famille (congé)	15 février
Période d'études - suspension des cours	14 au 20 février
Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier	26 mars
Journées d'études - Pâques (congé)	2 au 5 avril
Journée d'études - fin des cours	15 avril

RÈGLEMENTS SCOLAIRES

Pour la liste complète des règlements scolaires, veuillez consulter :
www.ustpaul.ca/reglementsscolaires

PLAGIAT ET FRAUDE SCOLAIRE

On considère qu'il y a **fraude scolaire** quand un acte commis par un étudiant peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation scolaire ou de celle d'un autre étudiant. Sans restreindre la généralité de cette définition, il y a fraude scolaire lorsqu'un étudiant se livre à l'un des actes suivants :

- commet un plagiat ou triche, de quelque façon que ce soit ;
- remet un travail dont il n'est pas, en tout ou en partie, l'auteur, exception faite des citations et des références dûment indiquées. Un travail peut être un devoir écrit, une dissertation, un test, un examen, un rapport de recherche ou une thèse, que ce travail soit présenté par écrit, oralement ou sous une autre forme ;
- présente des données de recherche qui ont été falsifiées ou inventées de quelque façon que ce soit ;
- falsifie, en l'attribuant à une source inventée, un énoncé ou une référence ;
- présente sans autorisation écrite préalable des professeurs intéressés ou de l'unité scolaire intéressée, le même travail ou une partie importante d'un même travail dans plus d'un cours, ou une thèse ou un autre travail déjà présenté ailleurs ;
- falsifie une évaluation scolaire ou la dénature, utilise une pièce justificative d'un dossier scolaire qui a été contrefait ou falsifié, ou en facilite l'utilisation ;
- entreprend toute autre action dans le but de falsifier une évaluation scolaire.

LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

ASSURANCE MALADIE SERVICES DE SANTÉ

Le **Régime d'assurance maladie universitaire (RAMU)** est un régime dont l'adhésion est obligatoire pour tous les ressortissants internationaux qui étudient ou travaillent dans une université participante ou dans un collège affilié de l'Ontario. Vérifiez votre facture de l'Université afin de vous assurer que vous avez bien payé le RAMU.

Le coût des services et des soins médicaux sont très élevés au Canada. Si vous ne détenez pas la couverture d'assurance appropriée, vous devrez payer de votre poche les frais médicaux nécessaires.

Présenter une demande de règlement.

ASSURANCE MÉDICAMENTS, DENTAIRE ET VISUELLE

Les services professionnels offerts par les optométristes, les dentistes ainsi que le remboursement de médicaments prescrits sont couverts par la compagnie **Green Shield**.

Cette assurance est gérée par l'Association des étudiantes et étudiants de l'Université Saint-Paul (AÉUSP) en partenariat avec le Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa. (SÉUO)

Consultez votre facture de l'Université afin de vous assurer que vous avez bien payé cette prime, sinon communiquez avec les services financiers de l'Université Saint-Paul.

ASSURANCE MÉDICAMENTS, DENTAIRE ET VISUELLE POUR LE CONJOINT ET LES ENFANTS

Le conjoint et les enfants des étudiants peuvent aussi adhérer à la police d'assurance. Pour ce faire, les étudiants doivent soumettre le formulaire d'adhésion de leurs bénéficiaires avant le 25 septembre 2020.

Les formulaires sont disponibles en ligne ou en communiquant avec l'AÉUSP au: spusa-aeusp@ustpaul.ca

COUNSELLING ET PSYCHOTHÉRAPIE LOCAL L362 (PAVILLON LAFRAMBOISE)

Deux psychothérapeutes sont à votre disposition **gratuitement** pour des consultations individuelles, dans un environnement strictement confidentiel, afin de vous accompagner dans la résolution de vos difficultés.

La santé physique et la santé mentale sont en partie garantes de votre réussite scolaire.

Pour plus d'information, consultez la [page Web du Centre de succès scolaire](#) à cet effet.

LA VIE SPIRITUELLE

SERVICE DE PASTORALE

Le Service de pastorale vous offre un accompagnement spirituel avec un aumônier.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de pastorale:
pastorale@ustpaul.ca

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET STAGES

STAGES

Le Bureau des stages appuie les étudiants qui désirent ajouter un volet pratique à leurs programmes. Si vous êtes admissible, le Bureau des stages vous aidera à trouver un stage supervisé pendant votre parcours universitaire.

Votre cheminement scolaire et certains critères d'admissibilité détermineront le type de stage que vous pourrez effectuer.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la [page Web du Bureau des stages](#) ou communiquez avec le Bureau par courriel à l'adresse suivante: stages-internships@ustpaul.ca.

SERVICES ET INFORMATIONS PRATIQUES

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

L'Association des étudiantes et des étudiants de l'Université Saint-Paul est un organisme indépendant actif dans plusieurs domaines de la vie étudiante. Vous pouvez communiquer avec l'AEUSP à cette adresse : spusa-aeusp@ustpaul.ca.

TRANSPORT EN COMMUN

Grâce à l'U-Pass, les étudiants à temps plein de l'Université Saint-Paul qui demeurent à Ottawa (Ontario) ou à Gatineau (Québec) peuvent se déplacer dans la zone urbaine sans se soucier d'avoir la monnaie exacte, d'acheter des billets ou un laissez-passer mensuel.

Les coûts de la U-Pass sont compris dans votre facture de l'Université. Il est possible d'être exempté des frais de la U-Pass si vous répondez à certains critères. Consultez le [site Web](#) de la U-Pass à cet effet.

AIDE-MÉMOIRE — PAR OÙ COMMENCER ?

À titre d'étudiant, vous devrez utiliser des outils virtuels qui sont accessibles à partir du site Web de l'USP.

Ils vous permettront de faire votre choix de [cours](#) et de consulter :

- votre horaire de cours (**uoCampus**)
- votre état de compte et votre facture de l'Université (**uoCampus**)
- les documents distribués par vos professeurs (**Brightspace**)
- les commentaires et les échanges avec vos professeurs et vos collègues de classe (**Brightspace**)
- votre relevé de notes non officiel (**uoCampus**).

Comment accéder à ces outils ?

- Demandez votre nom d'utilisateur (qui sera votre adresse courriel @uottawa.ca) et votre mot de passe au uofrms.uottawa.ca/it/fr/demande_assistance_visiteur.
- **Ayez en main votre numéro d'étudiant.**
- De l'étranger, composez le **1-877-868-8292**.*
- Acquitez-vous de vos droits de scolarité (vérifiez si le RAMU est bien inclus dans votre facture).

**L'Université d'Ottawa offre ce service aux étudiants de l'Université Saint-Paul*



BARÈME OFFICIEL D'ÉVALUATION

DÉFINITION	NOTE ALPHA	POURCENTAGE	VALEUR NUMÉRIQUE
EXCEPTIONNEL	A+	90-100	10
EXCELLENT	A	85-89	9
	A -	80-84	8
TRÈS BON	B+	75-79	7
	B	70-74	6
BON	C+	65-69	5
	C	60-64	4
PASSABLE	D+	55-59	3
	D	50-54	2
ÉCHEC AVEC DROIT DE REPRISE	E	40-49	1
ÉCHEC	F	0-39	0
ABSENT	ABS		0
ÉCHEC/INCOMPLET	EIN		0
COURS CRÉDITÉ	CR		
SANS CRÉDIT	NC		
RÉUSSITE	P		
**SATISFAISANT	S		
**NON SATISFAISANT	NS		

NOTE DE PASSAGE

Au premier cycle, la note de passage est généralement de D. Aux cycles supérieurs, la note de passage minimale est de C+. Certains programmes peuvent exiger une note supérieure.

LEXIQUE UNIVERSITAIRE

CRÉDITS UNIVERSITAIRES (LES « POINTS »)

Les crédits sont des points qui permettent de mesurer la charge de travail. Celle-ci tient compte des cours magistraux, des travaux pratiques, des séminaires, des stages, des recherches, du travail personnel, des examens, des objectifs de la formation et des compétences à acquérir.

À l'USP, trois crédits équivalent à 36 heures en classe par trimestre (trois heures de cours par semaine pendant douze semaines).

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ

Grade de premier cycle sanctionnant l'équivalent de quatre années d'études à temps complet (5 cours par trimestre) et l'obtention de 120 crédits, dont 60 crédits de cours disciplinaires obligatoires.

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ AVEC MAJEURE

Grade de premier cycle sanctionnant l'équivalent de quatre années d'études à temps complet (5 cours par trimestre) et l'obtention de 120 crédits, dont 42 crédits de cours disciplinaires obligatoires. Une deuxième majeure de 42 crédits ou une mineure de 30 crédits doit être ajoutée à la première majeure.

MAJEURE

La majeure comprend 42 crédits dans une discipline ou dans un champ d'études. Une majeure complémentaire s'ajoute au programme d'études principal.

MINEURE

La mineure comprend 30 crédits dans une discipline ou dans un champ d'études.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

En général, le diplôme d'études supérieures est un programme de 15 crédits comprenant cours et séminaires. Le programme se déroule normalement sur un an, divisé en deux trimestres à temps plein si les cours sont offerts. Il est également possible de suivre ce programme à temps partiel.

MAÎTRISE

En général, la maîtrise ès arts est un programme qui exige de suivre des cours et de rédiger un mémoire ou une thèse. On s'attend à ce que toutes les exigences soient remplies en deux années d'études à temps plein. Le délai maximum permis, à temps plein ou à temps partiel, est de quatre ans à partir de la date initiale d'inscription au programme.

